

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 MARS 2014**

**Présents :** MM. PALENGAT Philippe, MAGENDIE Michel, Mme CAPDEVIELLE Lucie, M. LADEVEZE Thierry, Mme MATRAS Mireille, MM. PICOURLAT Jean-Luc, IVANAJ Anton, PORTALET Gabriel, LEBLOND Didier, Mme LARROUTUDE Marie, M. CAZENAVE Pierre-Alexandre qui arrive après les votes des comptes administratifs et comptes de gestion

**Absents :** MM. MORGADO Patrick, ABADIE Joël

**Excusés :** M. DE SOUSA Helder qui donne procuration à M. MAGENDIE Michel

**COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal, vote le Compte Administratif de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévus	<b>514 591,00</b>
	Réalisé	<b>456 456,26</b>
Recettes	Prévus	<b>514 591,00</b>
	Réalisé	<b>411 150,45</b>

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévus	<b>352 669,00</b>
	Réalisé	<b>290 854,56</b>
Recettes	Prévus	<b>378 252,84</b>
	Réalisé	<b>375 443,70</b>

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement	<b>-45 305,81</b>
Fonctionnement	<b>60 079,61</b>
Résultat global	<b>14 773,80</b>

Voté à l'unanimité

**COMPTE ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DES ECOLES**

Le Conseil Municipal, vote le Compte Administratif de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévus	<b>61 695,00</b>
	Réalisé	<b>53 785,23</b>
Recettes	Prévus	<b>61 695,00</b>
	Réalisé	<b>74 275,13</b>

**Résultat de clôture de l'exercice**

Fonctionnement	<b>20 489,90</b>
Résultat global	<b>20 489,90</b>

Voté à l'unanimité

**COMPTES DE GESTION DE LA COMMUNE ET DE LA CAISSE DES ECOLES**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses et celui des recettes, après avoir approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2013 le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2013 par le receveur visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité

## **AFFECTATION DU RESULTAT DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal qu'il convient de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013.

Il est constaté que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	60 079,61
- un déficit d'investissement de :	45 305,81

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2013 : excédent	60 079,61
Affectation complémentaire en réserve (1068)	45 305,81
Résultat reporté en fonctionnement (002)	14 773,80
Résultat d'investissement reporté (001) déficit	45 305,81

Voté à l'unanimité

## **AFFECTATION DU RESULTAT DE LA CAISSE DES ECOLES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal qu'il convient de statuer sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2013.

Il est constaté que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	1 524,68
- un excédent de fonctionnement de :	22 014,58
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	20 489,90

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2013 comme suit :

- Résultat reporté en fonctionnement (002)	20 489,90
--	-----------

Voté à l'unanimité

## **RYTHMES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la mise en place de la réforme des rythmes scolaires s'est accompagnée, au titre de l'année scolaire 2014-2015, d'une réflexion pour promouvoir des activités pédagogiques dans l'enceinte de l'école, les lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45, dans le cadre d'un projet éducatif de territoire.

Ce projet éducatif vise à associer largement l'ensemble des acteurs locaux, et notamment les acteurs du monde associatif. Dans ce contexte, il est fait appel aux compétences associatives pour aider la commune à mettre en place des activités, source de découverte et de sensibilisation des enfants à des pratiques sportives, culturelles, de loisirs, musicales.

Les actions menées sur le temps du PEDT sont des sensibilisations à des activités et ne pourraient s'apparenter à une recherche de performance sportive ou culturelle. Il s'agit, dans une dynamique périscolaire de permettre aux enfants de bénéficier d'une sensibilisation à une activité qui amènera ultérieurement ou non à compléter la pratique en intégrant le monde associatif.

Les enfants concernés ont entre 3 et 11 ans. Des groupes seront constitués en fonction des contraintes d'âge que peut nécessiter la pratique sportive ou culturelle.

Le projet est tourné vers l'enfant et s'inscrit en réponse à ses attentes. A ce titre, l'association s'engage à faire les efforts nécessaires dans le respect de son public pour répondre aux demandes des enfants et rendre ses animations ludiques et intéressantes.

Pour cela une convention d'animation sera signée avec les associations concernées

Voté à l'unanimité

## **PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU VOYAGE A PARIS POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE**

Le Maire fait savoir à l'Assemblée que les élèves de CM1 et CM2 préparent un séjour à Paris, pour cela ils ont sollicité la commune pour une participation financière afin de diminuer le coût demandé aux familles.

Invité à se prononcer sur cette question et après en avoir délibéré,

### **TABLEAU DES ELECTIONS**

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil municipal que pour le bon fonctionnement du bureau de vote du 23 mars 2014, il convient de faire un planning des permanences.

	8H /10H	10H/12H	12H/14H	14H/16H	16H/18H
PRESIDENT	Philippe PALENGAT	Gaby PORTALET	Mireille MATRAS	Jean-Luc PICOURLAT	Lucie CAPDEVIELLE
ASSESEUR	Monique ECHEVESTE	Emmanuel BOUILLOU	Frédéric POULOT	Danielle CEREZO	Philippe GARCIA
ASSESEUR	Audrey CLAIREFOND	Stéphanie RELEA	Tony PIZZOLORUSSO	Sylvain BASTIDA	Daniel NIN
ASSESEUR	Alain CANO	Thierry LADEVEZE	Helder DE SOUSA	Pascale BESTI	Marie LARROUTUDE
ASSESEUR	Michel MAGENDIE	Pascal DUMARTIN	Pierre-Alexandre CAZENAVE	Claude LAMY	Didier LEBLOND

### **QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.